une anticipation de *hodie*. Le copiste était fort troublé (cf. *optet* pour *oportet*).

Le trait commun des faits examinés ci-dessus réside dans la possibilité de ramener un certain nombre de fautes d'apparence inconditionnée à un même type d'explication. Qu'il s'agisse d'une discordance de rythme entre la pensée et la main ou des erreurs de linéation provoquées par de faux agencements syntaxiques, ce que nous distinguons derrière ces fautes, c'est l'activité mentale du copiste. Et si cette constatation a quelque intérêt, c'est qu'elle confirme la primauté, dans l'explication de la faute, de l'élément psychique sur la donnée graphique. Ainsi nous rejoignons l'opinion de Louis Havet, qui estimait que c'est dans l'activité de l'esprit que se trouve la cause réelle des fautes. Assurément, ce domaine est complexe ; mais, à qui l'observerait bien, il serait possible de mettre en lumière d'autres mécanismes de l'intelligence et, par là, d'expliquer bien des particularités de l'acte de copie.

Quant à la méthode permettant d'analyser l'activité mentale du copiste, elle consiste à observer nos propres gestes. Nous laisserons nos actes se manifester librement, tandis que la conscience, tel un guetteur, sera toujours prête à surprendre les actes manqués qui révèlent les mécanismes de l'esprit, de même que le comportement du malade éclaire la nature de l'homme sain ; et, ce faisant, peut-être pourrons-nous apporter quelques compléments au *Manuel*, puisque nous aurons retrouvé l'esprit qui l'inspire.

J. ANDRIEU.

Kerner, 6 octobre 1950.

---

## XII

# LE VOCABULAIRE DE BASE DANS LA PÉDAGOGIE DU LATIN

PAR M. MATHY

Professeur au lycée Berthollet, à Annecy

SOMMAIRE. — *Les statistiques nous apprennent qu'à partir d'une limite rapidement atteinte la fréquence relative des mots d'une langue diminue*

*très rapidement, si bien que l'intérêt d'une méthode pédagogique soucieuse d'utiliser au maximum des horaires réduits consiste à concentrer l'effort des élèves sur un vocabulaire de base restreint. Y a-t-il là un moyen de rénover et peut-être de sauver l'étude du latin?*

Il est devenu banal de se lamenter sur la pauvreté de vocabulaire des candidats au baccalauréat. Il n'est plus besoin de démontrer que, si leurs connaissances grammaticales sont lacunaires, leur vocabulaire est d'une attristante indigence. Mais nous pensons qu'au lieu de nous attarder à regretter l'exiguïté des horaires, il vaut mieux se demander si nos méthodes ne doivent pas délibérément s'adapter aux conditions qui nous sont faites et si nous ne devons pas nous ingénier à meubler la mémoire des élèves d'un nombre de mots latins suffisant pour leur permettre de lire les textes du programme sans que cela consiste à peu près uniquement à feuilleter lexiques et dictionnaires.

On va répétant : le vocabulaire s'apprend par la lecture des textes. Mais comment lire ces textes lorsqu'on ignore quasiment tous les mots rencontrés? Dès les débuts, en effet, les manuels proposent aux enfants de Sixième des exercices qui contiennent beaucoup trop de mots différents pour qu'on puisse les retenir tous.

Le problème de l'enseignement du vocabulaire n'est pas spécial au latin. Il a été mis à l'ordre du jour de l'*Association des Professeurs de Langues vivantes* (A. P. L. V). M. Michéa, professeur au lycée de Périgueux, écrit à ce propos (*Revue de la Franco-Ancienne*, nº 88, 1948-1949, p. 20) : « Différentes méthodes ont été envisagées pour la sélection du vocabulaire scolaire : la méthode étymologique, qui groupe les éléments lexicaux autour d'un petit nombre de termes primitifs ; la méthode logique, qui recherche quels sont, dans une langue donnée, les mots traduisant les idées les plus élémentaires et pouvant servir à définir tous les autres ; enfin, la méthode statistique. Cette dernière semble avoir de plus en plus les faveurs des linguistes. D'une application délicate, mais simple en son principe, elle consiste à ne retenir pour l'enseignement que les mots les plus courants. Leur fréquence est déterminée à l'aide de dénombrements, d'autant plus valables qu'ils sont plus étendus et plus méthodiquement conduits. Or, les nombreux dénombrements déjà effectués ont révélé une structure statistique des langues fort curieuse : si l'on classe les éléments lexicaux par

ordre de fréquence décroissante, on constate que la valeur de cette fréquence diminue très vite, si bien qu'à partir d'une limite assez rapidement atteinte, on n'a plus qu'un avantage minime et de plus en plus négligeable à ajouter des mots nouveaux à ceux que l'on connaît déjà. Pour citer des chiffres approximatifs..., on arrive, avec une centaine de mots, à couvrir environ 50 % de la fréquence totale, c'est-à-dire que, si, sans tenir compte d'innombrables composés, ni de tous les termes savants qui encombrent de plus en plus nos lexiques, on fixe à 50,000 le nombre moyen des mots d'une langue, les 100 premiers, par ordre de fréquence, se trouveront répétés à peu près aussi souvent que les 49,900 autres. Ce sont, d'ailleurs, en très grande partie, des termes accessoires servant d'outils grammaticaux et reliant entre eux les termes proprement significatifs. Avec un millier de mots, on atteint généralement 80 %. Dans un graphique, on voit la courbe de fréquence, qui descendait presque verticalement, s'infléchir fortement et tendre à prendre une direction horizontale. Avec 3,000 mots, on arrive d'ordinaire aux environs de 90 %, c'est-à-dire que les 47,000 autres mots du dictionnaire ne représentent que 10 % de la totalité du vocabulaire employé. Ce fait a fortement frappé les statisticiens, et l'on ne saurait trop en souligner l'importance. »

Le même auteur écrit plus loin : « L'établissement d'un vocabulaire-type, aménagé selon une progression méthodique, pourrait conférer à l'enseignement classique plus de cohésion et de stabilité, et devenir l'auxiliaire d'un humanisme militant, décidé à défendre ses positions en s'adaptant aux nécessités de l'heure. »

Par ailleurs, M. F. Mossé, professeur au Collège de France, disait, dans un rapport présenté en décembre 1947 à l'*Association des Professeurs de Langues vivantes* (publié dans *Les langues modernes*, 1948, n° 1, fasc. B, p. 98) : « Je crois que, si l'on veut rénover et maintenir l'étude des langues qui restent à la base de la civilisation occidentale, il faudra, tôt ou tard, et le plus tôt sera le mieux, aborder également, en ce qui les concerne, le problème du vocabulaire et lui donner une solution qui sera sans doute assez différente de celle qui a été proposée pour les langues vivantes. »

Comment la question se pose-t-elle pour le latin? Sur ce point, nous avons pu, grâce aux *Journées pédagogiques des Classes nouvelles* organisées à Lyon pour les Académies de Lyon et Grenoble en mars 1949, exposer nos idées : une « Commission du Vocabulaire

latin », dont nous assurons le secrétariat, s'est constituée. Nous voudrions dire ici ce qu'elle se propose de faire et ce qu'elle a déjà entrepris.

Pour les langues vivantes, il ne s'agit pas uniquement de lire des textes de toute sorte : classiques, modernes, journaux, etc. Il s'agit aussi de parler une langue, ce qui complique singulièrement l'établissement de statistiques. Dans le cas du latin, la question est beaucoup plus simple. Nous avons affaire à une langue qui, d'abord, est immobile et, qui plus est, à un nombre d'œuvres assez limité que l'on se propose de lire au cours des études secondaires. Il nous est apparu, en conséquence, qu'il suffirait de dépouiller ces œuvres pour établir une liste-type, donnant un ordre de fréquence. Les mots de cette liste pourraient être ensuite répartis dans les premières années d'enseignement et appris à l'aide des méthodes les plus judicieuses. Si l'élève arrivait à les posséder réellement, on pourrait espérer qu'en Seconde ou en Première il lirait les textes du programme sans recourir constamment au dictionnaire.

Allions-nous mettre en fiches la totalité des œuvres inscrites au programme des lycées et collèges? Nous n'avons pas jugé, après réflexion, que cela fût indispensable. Mis à part le vocabulaire technique de telle ou telle œuvre, il semble que le vocabulaire de nos auteurs ne varie pas considérablement d'un ouvrage à l'autre. R. Michéa a consigné, dans l'article de la *Revue de la Franco-Ancienne* déjà cité, les résultats d'une recherche faite sur ce point. Il écrit (p. 20) : « Prenons... *Les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie*, de Bréal et Bailly, dont l'index alphabétique contient environ 4,800 termes, et voyons ce qu'avec ce bagage il est possible de comprendre dans un texte classique. Voici, pour quelques auteurs, le nombre des termes figurant sur l'index dans une tranche de 500 mots consécutifs :

| | |
|---|---|
| Lucrèce | 463 |
| Horace, *Épîtres* | 466 |
| Virgile, *Énéide* | 467 |
| César | 467 |
| Cicéron, *Pro Milone* | 474 |
| Quinte-Curce | 479. » |

Nous pensons, pour notre part, que la liste de fréquence nous permettra de ramener aux environs de 3,000 le total des mots qu'il

conviendra d'apprendre à nos élèves. Un texte latin contient déjà de 40 à 50 % de mots-outils, consignés dans les grammaires, et avec lesquels nos élèves sont tout de même assez familiers. Le latin emploie, en outre, un certain nombre de mots assez proches du français (en se méfiant des faux amis), pour qu'un élève qui connaît *utilis* puisse comprendre du même coup *utilitas*, et pour que nous comptions ces deux termes, par exemple, pour une unité dans le total général. De même, si l'on s'en tient aux préfixes les plus courants, un verbe simple doit permettre l'intelligence de ses composés les plus fréquents.

Cela posé, il s'agissait d'arrêter la liste des œuvres que nous nous proposions de mettre en fiches. Nous avons fait la part du lion à Cicéron, dont nous avons retenu la I^re^ *Catilinaire*, le *De Signis*, le *Pro Murena*, le *De Senectute*, ainsi que les *Lettres* contenues dans les 97 premières pages du Choix de lettres de l'édition Hachette. César vient ensuite, avec des extraits des livres I, IV, VI et VII. Parmi les prosateurs, Salluste, Tacite, Tite-Live, Cornelius Nepos sont représentés par de courts extraits, Sénèque et Pline par quelques lettres. Enfin les poètes : environ 200 vers d'Ovide, 700 de Virgile (*En.*, *Buc.*) et autant d'Horace (*Odes*, *Ep.*, *Sat.*).

Un certain nombre de collègues des Académies de Paris, Lyon, Clermont et Grenoble, se sont chargés d'établir les listes partielles dont nous nous servirons ensuite pour dresser la liste de fréquence. Il conviendra sans doute à ce moment-là de comparer nos résultats avec les travaux analogues des latinistes allemands et américains, et en particulier des Belges, qui ont commencé, paraît-il, un travail du même ordre. Nous avons tenu, toutefois, à faire quelque chose qui corresponde aussi exactement que possible aux besoins de notre enseignement secondaire.

Dans le détail du dépouillement des textes, nous avons laissé systématiquement de côté les mots grammaticaux auxquels nous faisions allusion plus haut, puisque aussi bien nous les mettrons en tête de notre liste, étant donné leur caractère d'absolue nécessité. Nous avons pris garde de noter à part certains termes, comme les passifs à sens caractérisé, type *videor*, ou les impersonnels comme *evenit*. De même, les expressions telles que *operam dare*, *rationem reddere*, seront isolées, car ces associations ne sont pas forcément comprises du fait que l'on en connaît les composants. Nous n'indiquerons pas le sens des mots, car ce n'est pas notre propos.

Si *rario* apparaît dans un texte, il appartient au maître, suivant la classe, de signaler seulement son sens occasionnel ou de faire remarquer qu'il peut en avoir d'autres, et d'indiquer lesquels, à l'aide d'exemples.

Une fois établie la liste de fréquence qui est le but de nos travaux, il incombera à ceux qui voudront bien l'utiliser de répartir l'enseignement de ce vocabulaire sur un certain nombre d'années. Mais il faudra envisager sérieusement les méthodes grâce auxquelles on enseignera le vocabulaire.

La méthode du thème oral, chère à Bezard, nous a donné pendant plusieurs années d'heureux résultats. Il faudrait lui faire une large place dans les premières semaines. On pourrait ensuite donner de petits textes *suivis* qui contiendraient un nombre très restreint de mots nouveaux, cinq ou six par leçon suffiraient, croyons-nous. On aboutirait ainsi, d'ailleurs, à six cents mots dans l'année, ce qui n'est déjà pas si mal ! Ces mots seraient ensuite repris dans de courts exercices oraux et écrits, où l'on aurait l'occasion de les manier et de se familiariser avec leur sens et avec les différentes formes que la langue peut leur donner.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit nullement de latin au rabais. Il s'agit, au contraire, de demander un sérieux effort à nos élèves, plutôt que de se borner à incriminer vainement horaires et programmes. Il peut y avoir d'autres solutions que celle que nous apportons. Nous demandons simplement qu'on l'examine sérieusement, et, si on la rejette, qu'on se préoccupe de trouver autre chose.

Maurice MATHY.